



## BILAN PROFESSIONNEL

*Le bilan professionnel est proposé par l'employeur à un agent, pour lui permettre d'être accompagné dans une démarche de mobilité, qu'elle soit souhaitée, préventive ou contrainte. L'action bilan professionnel est rapide : 2 à 3 mois !*

## VOS OBJECTIFS

- Anticiper une évolution professionnelle à court, moyen et long terme,
- Permettre une prise de recul face à une situation professionnelle difficile,
- Acquérir des outils de développement personnel (gestion du stress, etc.),
- Repérer les intérêts, valeurs et motivation de l'agent ainsi que ses ressources et perspectives de développement professionnel.

## MODALITÉS

La mise en oeuvre du bilan professionnel peut comprendre une partie présenteielle et une autre à distance en fonction de la situation et des souhaits du bénéficiaire.

Durée : 4 à 5 séances de travail, sur 2 à 3 mois maximum.

## NOS SOLUTIONS

### BÉNÉFICIAIRES

- ✓ Collectivités affiliées
- ✓ Collectivités non affiliées
- ✓ Fonction publique d'État

### TARIFICATIONS

Les tarifs en vigueur sont disponibles sur le site Internet du centre de gestion : [cdg28.fr](http://cdg28.fr)

Financement du FIPHFP pour les agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés



### CONTACT

**Pôle Santé au travail**

☎ 02 37 91 55 08

✉ [psychologue@cdg28.fr](mailto:psychologue@cdg28.fr)

Les professionnels du Centre de gestion d'Eure-et-Loir sont formés à la psychologie du travail et à l'accompagnement des évolutions ou mobilités professionnelles.

Les accompagnements sont personnalisés, adaptés aux capacités et ressources de l'agent avec la prise en compte du contexte des collectivités.

Le bilan professionnel comporte :

- L'analyse de la situation de l'agent, du contexte et du parcours professionnel,
- Le repérage du profil professionnel (intérêt, valeurs, motivations...),
- Le repérage et la valorisation des savoir-être et savoir-faire et leur transférabilité,
- L'identification des perspectives d'évolution (en interne et/ou en externe),
- L'élaboration de la synthèse de l'accompagnement.

Centre de gestion de la Fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir  
Maison des Communes  
9, rue Jean Perrin  
28600 Luisant

